

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ 2015

OBJECTIFS DU
MILLÉNAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
C'EST POSSIBLE!

SOMMET DES NATIONS UNIES
20-22 septembre 2010, New York
Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale



C'EST
POSSIBLE!

OBJECTIF 7 Assurer un environnement durable

FICHE D'INFORMATION

CIBLES

1. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales
2. Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte
3. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base
4. Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Les Faits

- * Quelque 1,7 milliard de personnes ont eu nouvellement accès à de l'eau potable et salubre depuis 1990. Pourtant 884 millions d'individus dans le monde n'ont toujours pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement de base comme des toilettes ou des latrines.
- Au plan mondial, la cible 2010 de préservation de la biodiversité n'a pas été atteinte. Si les tendances actuelles se confirment, la perte de biodiversité continuera jusqu'à la fin du siècle.
- L'amélioration des taudis ne va pas assez vite par rapport au nombre croissant de pauvres urbains. Le nombre absolu d'habitants des taudis continue d'augmenter, avec quelque 828 millions de personnes vivant dans des bidonvilles aujourd'hui, même si leur pourcentage par rapport à la population urbaine diminue.

OU EN SOMMES-NOUS ?

Le monde atteindra, voire dépassera la cible de 2015 relative à l'eau potable, si les tendances actuelles se confirment. À cette date, quelque 86 pour cent de la population des régions en développement auront accès à des sources améliorées d'eau potable, contre 71 pour cent en 1990. Quatre régions - l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est - ont déjà atteint la cible.

Même si les progrès ont eu lieu essentiellement dans les zones rurales, celles-ci restent désavantagées. Au plan mondial, huit personnes sur dix sans accès à une source améliorée d'eau potable vivent dans des zones rurales.

Comme la moitié de la population des régions en développement n'a pas un assainissement de base, la cible de 2015 semble hors de portée. Au rythme actuel, le monde n'atteindra pas la cible visant à diminuer de moitié la population n'ayant pas accès à un assainissement de base comme des toilettes ou des latrines. En 2008, quelque 2,6 milliards d'habitants de la planète n'avaient pas accès à un assainissement amélioré. Si la tendance se maintient, ce chiffre passera à 2,7 milliards en 2015. De larges disparités existent entre les régions, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud restant à la traîne. Des données récentes montrent que 69 et 64 pour cent de leurs populations respectives ne bénéficient toujours pas de cet accès. Et l'écart entre zones rurales et urbaines reste immense, surtout en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne et en Océanie.

Le monde n'a pas atteint la cible de 2010 visant à ralentir la perte de biodiversité. Près de 17 000 espèces végétales et animales risquent l'extinction aujourd'hui, et le nombre d'espèces menacées de disparition augmente chaque jour. En dépit d'investissements accrus, on ne s'attaque pas suffisamment aux principales causes de la perte de biodiversité (taux élevés de consommation, perte d'habitat, espèces invasives, pollution et changement climatique). La biodiversité est d'une importance vitale. Des milliards de personnes en dépendent directement pour leurs modes de subsistance, voire leur survie.

La déforestation s'est ralentie, mais reste particulièrement rapide dans certaines des régions du monde connaissant la plus grande diversité biologique. Des programmes de reboisement, combinés avec l'expansion naturelle des forêts dans certaines régions, ont permis d'ajouter 7 millions d'hectares de forêts par an. Grâce à cela, la perte nette de zones forestières pendant la période 2000-2010 s'est réduite à 5,2 millions d'hectares par an, au lieu des 8,3 millions d'hectares par an constatés en 1990-2000. L'Amérique du sud et l'Afrique montrent toujours la plus grosse perte nette de forêts.

La cible visant à améliorer la vie d'au moins cent millions d'habitants des taudis a déjà été doublement atteinte. Au cours des dix dernières années, plus de 200 millions d'habitants des taudis ont obtenu un accès à une eau et un assainissement améliorés et à des logements durables et moins encombrés, ce qui a grandement accru leurs chances d'échapper à la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme.

Cependant, ces améliorations ne sont pas assez rapides pour compenser le nombre croissant de ceux qui rejoignent les rangs des pauvres urbains. Même si la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles est passée de 39 à 33 pour cent au cours des dix dernières années, le nombre absolu d'habitants de taudis est en hausse dans le monde en développement et continuera d'augmenter dans un avenir proche. Le nombre d'habitants des villes qui vivent dans des conditions de taudis dans le monde en développement serait à présent d'environ 828 millions, contre 657 millions en 1990 et 767 millions en 2000.

La cible établie en 2000 était trop basse, car elle se basait sur une estimation trop faible du nombre de personnes vivant dans des conditions misérables. Pour que les États puissent établir des objectifs nationaux réalistes, prendre des engagements sérieux et rendre des comptes en la matière, il faut redéfinir la cible, qui devrait devenir, par exemple, « Faire diminuer de moitié la population des taudis d'ici 2020 ».

CE QUI A MARCHÉ

- **Réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone :** Le Protocole de Montréal, en 1987, a permis d'éliminer progressivement 98 pour cent des substances appauvrissant la couche d'ozone avant la fin 2008. Beaucoup des substances définies ainsi par le Protocole sont aussi de puissants gaz à effets de serre qui contribuent au changement climatique. En 2007, presque tous les États se sont également engagés à éliminer progressivement les hydrochlorofluorocarbones (HCFC), qui sont actuellement la substance appauvrissant la couche d'ozone la plus largement utilisée.
- **Installer des systèmes d'alimentation en eau au Brésil, au Burkina Faso et au Sri Lanka :** Depuis 2002, le Brésil a mis en place le programme « Un million de citernes rurales » pour apporter de l'eau salubre à environ 36 millions de personnes vivant dans le nord-est semi-aride du pays. Le Burkina Faso a installé un château d'eau et un système de canalisations pour 1300 villageois en 2006, et chaque ménage dispose depuis de 20 litres d'eau potable bon marché par jour. Et au Sri Lanka, l'installation de citernes pour récolter l'eau de pluie a permis aux ménages d'épargner environ 31 dollars par mois.
- **Étendre les bonnes pratiques en matière d'assainissement au Kirghizistan :** Au Kirghizistan, un projet communautaire s'est focalisé sur la promotion des bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène dans le nord rural, où près d'un tiers des enfants étaient infectés par au moins un parasite intestinal. Une alimentation en eau améliorée pour les écoles et une éducation à l'hygiène ont contribué à faire baisser de 76 pour cent l'incidence de giardiase dans les villages couverts par le projet.

QUE FAIT L'ONU ?

- En Tanzanie, une initiative du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a fourni des **systèmes**

d'énergie solaire à quelque 8 400 ménages de la région de Mwanza, dans le nord du pays. La réduction collective des émissions de dioxyde de carbone s'élevait à environ 0,93 tonnes métriques par an à la fin 2009.

- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aide les États et partenaires à mettre en œuvre des systèmes communautaires de **surveillance de la qualité de l'eau** pour éliminer des contaminants comme les matières fécales humaines, l'arsenic, le fluor et les nitrates. L'UNICEF promeut aussi une série d'installations bon marché pour l'assainissement, l'eau et le lavage des mains et aide à améliorer l'assainissement et à promouvoir l'hygiène, comme le lavage des mains, à l'école.
- Dans la région arabe, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) a été chargée par le Conseil ministériel pour l'eau de la Ligue des États arabes de veiller à la création d'un mécanisme régional pour **la surveillance des cibles relatives à l'alimentation en eau et l'assainissement** et des indicateurs y relatifs dans les pays arabes.
- La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) a épaulé la Fédération russe pour l'élaboration de **plans régionaux de traitement de la biomasse** afin d'aider le secteur privé et les autorités régionales à intégrer le secteur de la biomasse avec ceux des forêts, de la menuiserie, de l'agriculture, de l'électricité, du chauffage urbain, des déchets et du recyclage.
- La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a forgé un partenariat avec une ONG pour aider les pays en développement à **tirer un profit des déchets**. Lancé au Bangladesh, ce projet régional a pour objectif de permettre aux villes de toute l'Asie et du Pacifique d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion des déchets décentralisées, favorables aux pauvres, faibles en émissions de carbones et auto-financées grâce à la vente de crédits carbone.
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a lancé la Décennie de **l'éducation pour un développement durable**, qui cherche à intégrer les principes, valeurs et pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'enseignement.

Sources: *Rapport 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, Nations Unies ; Base de données OMD de l'ONU (<http://mdgs.un.org>), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; *Que faut-il faire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement - Une évaluation internationale, 2010*, PNUD ; One Million Rural Cisterns - The SEED Initiative (www.seedinit.org) ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Commissions régionales des Nations Unies, Bureau de New York.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter mediainfo@un.org ou voir à l'adresse suivante www.un.org/millenniumgoals.